

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 JANVIER 2021**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 20  
Présents : 20  
Pouvoirs : 0  
Votants : 20

Date de convocation du Bureau communautaire :  
Le 07/01/2021

Le 14 janvier 2021, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Armand CHAUMONT, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Carole BONTEMPS-HESDIN.

**OBJET : ENVIRONNEMENT – GEMAPI – Demande de subventions pour la réalisation d'animations scolaires sur la thématique de l'eau et des milieux aquatiques**

M. David POMMIER, Vice-Président en charge de la GEMAPI, rappelle que la CCDSV a approuvé le contrat triennal 2019-2021 par la délibération n°2019C114 du 23 septembre 2019. Ce contrat signé le 10 janvier 2020 vise à améliorer l'état physique et le fonctionnement hydrologique des milieux aquatiques des cours d'eau des bassins du Formans et du Grand Rieu.

Le volet B du programme est dédié au grand cycle de l'eau. La fiche action B6 concerne les actions de communication qui viennent valoriser ou en appui des opérations du grand cycle de l'eau. La réalisation d'animations scolaires auprès des élèves de nos établissements scolaires n'est pas programmée dans le contrat triennal. Toutefois, cette action de sensibilisation peut bénéficier d'aides financières de la part de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de l'Ain. La présente délibération concerne la demande de subventions auprès de nos partenaires.

Il est proposé de développer 20 animations scolaires sur les thématiques de l'eau, des milieux aquatiques et humides et de la biodiversité, ce qui concernerait 20 classes pour un potentiel de 500 élèves sensibilisés annuellement.

Ces animations sont proposées pour l'année scolaire 2021-2022. Chacune comprend 1 journée sur le terrain et 2 demi-journées en classe. Il sera proposé aux classes de réaliser la journée sur le terrain à proximité des établissements scolaires dans le but de valoriser le patrimoine local de la CCDSV. Les déplacements de l'établissement scolaire jusqu'au site d'animation se feront à pied ou à vélo.

Le budget total de ce projet d'animations scolaires est de 20 000 € HT pour une année. Ce montant comprend également une réunion de lancement entre le prestataire et la CCDSV, une réunion de préparation entre le prestataire et les enseignants de chaque classe retenue et un rapport bilan en fin d'animation scolaire.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses			Recettes		
Détails	Montant HT (€)	En %	Financements	Montant HT (€)	En %
Réalisation des animations scolaires	20 000 €	100	Autofinancement	4 000 €	20
			<b>Co-financements demandés</b>		
			Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	12 000 €	60
			Département de l'Ain	4 000 €	20
<b>TOTAL HT</b>	<b>20 000 €</b>	<b>100</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>20 000 €</b>	<b>100</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE SOLLICITER** les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Ain pour la réalisation des animations scolaires lors de l'année scolaire 2021-2022 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à cette demande ;
- ✓ **DE DIRE** que les dépenses et recettes liées aux animations scolaires seront inscrites au budget GEMAPI 2021

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**18 JAN. 2021**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210114-2021B03-EN

Affichage le :

**18 JAN. 2021**

A Trévoux, le 14/01/2021

**Le Président,  
Marc PECHOUX**

